

Adresse de la société populaire de Sarre-Libre (ci-devant Sarrelouis, Moselle) rendant hommage à la Convention, lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sarre-Libre (ci-devant Sarrelouis, Moselle) rendant hommage à la Convention, lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 166;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21339_t1_0166_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

18

La société populaire régénérée de Sarre-Libre [ci-devant Sarrelouis, Moselle] invite la Convention à user de la confiance qu'elle a acquise par ses travaux et son énergie, à conserver sa dignité, à anéantir tous les germes de discorde et à pulvériser les factieux.

Mention honorable, insertion au bulletin (28).

[*La société populaire régénérée de Sarrelibre à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (29)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentants,

Nous éprouvons une joie pure en apprenant les succès multipliés qu'obtiennent nos armées, elle ne seroit plus troublée si vous pouviez annéantir les intrigants, qui vous font perdre un temps précieux en entravant vos délibérations par des discours particuliers, qui ne sont rien en comparaison des grands intérêts qui vous sont confiés.

On vous l'a dit : les soldats de la liberté ont rempli les premiers leur tâche ; la votre est de terminer la Révolution, le sort de la patrie est en vos mains, usez de la confiance que vous avez acquise par vos travaux et votre énergie. Annéantissez tous les germes de discorde ; pulvérisez les factions, conservez votre dignité, nous avons admiré vos travaux, nous avons été guidés par les sages lois que vous avez rendues. Aucune secousse n'a troublée parmi nous l'enthousiasme de la liberté, nous n'avons eu à gémir que sur les maux qui ont affligés nos frères.

Avisez aux moyens d'y remédier ; la Patrie et l'humanité auront ainsi que nous des grâces à vous rendre.

Les présidents et secrétaires.

MICoud, *président*, LANTERNAS,
HAUQUET, *secrétaires*.

19

Le comité révolutionnaire du district de Montauban [Lot] invite la Convention à continuer de poursuivre les ennemis du peuple, à maintenir le gouvernement révolutionnaire qui doit guider le pilote dans sa route, et à assurer la tranquillité de l'homme vertueux et probe ; il assure qu'il ne souffrira jamais qu'aucune autorité ose se niveler à la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (30).

(28) P.-V., XLVIII, 95-96.

(29) C 325, pl. 1405, p. 20. *Bull.*, 16 brum. (suppl.).

(30) P.-V., XLVIII, 96.

[*Le comité révolutionnaire du district de Montauban à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (31)

Citoyens Législateurs,

Ce n'est plus un vain mot que la justice à l'ordre du jour ; déjà l'Europe étonnée la contemple, et le républicain tranquille commence d'en jouir à l'ombre de vos glorieux travaux. Continuez à poursuivre les ennemis du peuple, assez et trop longtemps ces cannibales forcés ont rougi la terre de la liberté du sang des Français et l'océan recule encore d'effroi des nombreuses victimes que la Loire, par leurs ordres infames, a vomi sur ses bords : maintenez le gouvernement révolutionnaire qui doit guider le pilote dans sa route et le conduire heureusement au port. Assurez la tranquillité de l'homme vertueux et probe ; fixez la barrière qui doit nous séparer à jamais de ce reste impur de brigands, d'aristocrates, d'intrigants et fripons, qui ne s'étaient affublés du bonnet de la liberté que pour opprimer la vertu, pressurer les patriotes, les plonger dans les cachots et insulter à la souveraineté du peuple. Nous ne souffrirons jamais qu'aucune autorité ose se niveler à la Représentation nationale ; sentinelles vigilantes du peuple, nous surveillerons l'exécution des lois, nous poursuivrons et nous vaincrons vos ennemis quel que soit le masque dont ils veuillent se couvrir ; fermes au poste où vous nous avez placés, nous jurons de rentrer dans le néant à l'ombre de nos vertus et de notre amour pour la patrie plutôt que trahir nos serments.

Salut et fraternité.

DELMAS, *président*, BONNET,
secrétaire et huit autres signatures.

20

Les administrateurs de département, de districts, de comités révolutionnaires, municipalités, conseils généraux de commune, sections et sociétés populaires dont les noms suivent, félicitent la Convention sur son Adresse au peuple français ; ils manifestent leur adhésion aux principes qui y sont contenus ; ils invitent la Convention à rester à son poste ; ils l'assurent qu'elle sera toujours leur unique point de ralliement et qu'ils ne cesseront point de surveiller les ennemis de la patrie.

Département.

Eure-et-Loir^a.

Districts.

Val-Libre, ci-devant Le Donjon, département de l'Allier^b ; Chatillon-sur-Seine [Côte-d'Or]^c ; Auxerre, département de l'Yonne^d.

(31) C 323, pl. 1386, p. 11. *Bull.*, 8 brum.